

Informations concernant l'examen pratique de conduite pendant la période de pandémie de coronavirus

Madame, Monsieur,

Vous allez vous présenter à un examen pratique de conduite. A ce titre, nous avons élaboré un dispositif de protection qui doit être strictement respecté par tous les participants:

1. Restez à la maison si vous êtes malade. Les personnes avec des symptômes grippaux: toux (souvent sèche), mal de gorge, essoufflement, fièvre, sensation de fièvre, courbatures, perte soudaine de l'odorat ou du goût ne doivent pas se rendre à l'examen. L'expert de la circulation renvoie chez eux les candidats à l'examen présentant des symptômes grippaux.
2. Toutes les personnes doivent porter, pendant la course d'examen, un masque d'hygiène qu'elles doivent fournir elles-mêmes.
3. Avant la course d'examen, le véhicule (catégories B, C & D) doit être désinfecté conformément à la checklist. Veuillez prévoir suffisamment de temps avant l'examen et veuillez vous présenter à l'heure.
4. Evitez de serrer les mains et gardez vos distances à tout moment, 1.50 m minimum, (hormis dans le véhicule).
5. Vous pouvez rester près du véhicule – l'expert de la circulation viendra vous chercher sur le lieu de rencontre décidé pour l'examen de conduite. Ce lieu est situé à l'extérieur – apportez un parapluie ou portez un vêtement de pluie en cas de mauvais temps.
6. Seules deux personnes sont admises dans le véhicule – il ne peut y avoir aucun accompagnant pendant l'examen de conduite. Pour les courses de contrôle médicales ou pour les courses de formation des expert(e)s de la circulation, une troisième personne est autorisée dans le véhicule.
7. Veuillez présenter, lors de l'examen, cette feuille dûment complétée et signée.

Nom

Prénom

Rue

NPA

Lieu

E-mail

Numéro de téléphone

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Signature

Nous vous souhaitons plein succès pour votre examen.

PS : Veuillez consulter les informations mises à jour sur www.vd.ch/san